

CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION

Séance du 20 avril 2022
2022-04-20 04

L'an deux mille vingt-deux, le 20 avril à 20 heures
le Conseil Municipal de la commune de SANT-GERVASY, régulièrement
convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Joël VINCENT, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

**Attribution d'une aide exceptionnelle à la Croix rouge pour venir en aide à la
population victime de la guerre en Ukraine**

Membres présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, François PLAZAS, Marie
MARTINEZ, Serge PAREDES, Bertrand CASTANER, Frédéric CILLER, Denise
CLARION Félix FENELON, Sébastien GIORDANO, Mélissa HERNANDEZ,
Emmanuelle MARTINEZ, Téo MONNIGADON, Marie-Lou PEREZ, Martine PLOYÉ,
Alain SOULIÉ, Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI.

Membres représentés : Marie-Françoise MARTINEZ

Membres absents :

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de membres excusés : 1
Nombre de pouvoirs : 1
Date convocation : 15 avril 2022

Secrétaire de séance : Téo MONNIGADON

Rapporteur : Maire

Face au fléau de la guerre en Ukraine, déclenchée dans la nuit du 23 au 24 février 2022, le Conseil municipal a exprimé sa volonté d'apporter un soutien financier à la population ukrainienne qui en est victime.

L'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales permet aux collectivités de subventionner des actions à caractère humanitaire en dehors du territoire national.

Après avoir délibéré,

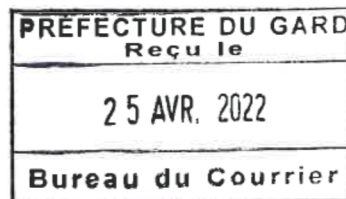
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

Article 1 :

D'attribuer une aide exceptionnelle à la Croix-Rouge française d'un montant de 1000€ (mille euros) dans le cadre de son action « Crise Ukraine 2022 » pour venir en aide à la population ukrainienne victime de la guerre déclenchée dans la nuit du 23 au 24 février 2022.

Article 2 :

Les conséquences financières de cette délibération seront traduites dans les documents budgétaires.



Le Maire

J. VINCENT

